

**Département de l'Eure
Canton de Louviers Nord
COMMUNE D'INCARVILLE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 2 mars 2020**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 25 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur LEMARCHAND, Maire de la commune.

La séance est ouverte à 18 h 30 et il est procédé à l'appel des présents.

**Alain LEMARCHAND, Augustin CORGE, Patrick MAUGARS, Anne DUVAL,
Dominique FOURNEAUX, Philippe SEMENT, Michel LEVALLOIS, Françoise VASSEUR,
Anne-Sophie MILARD, Sébastien BROSSARD, Leslie CLERET**
Absents excusés : Armelle LEFEBVRE, Marie-France KULEZYNSKI
Absents : Franck GALLAY

Madame Marie-France KULEZYNSKI donne pouvoir à Madame Anne DUVAL

Lecture du compte-rendu de la séance précédente et signature du registre des délibérations.

Approbation du compte-rendu de la séance du 10 février 2020

2020 - 06 Budget Primitif 2020

Augustin Corge présente le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2020

Vu le projet de budget primitif présenté par Monsieur CORGE, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'arrêter le budget primitif 2020, tant en recettes qu'en dépenses, comme suit :

- Dépenses de fonctionnement (votées par chapitre) : 1 217 168.00 €
- Recettes de fonctionnement (votées par chapitre) : 1 217 168.00 €
- Dépenses d'investissement (votées par chapitre) : 393 264.14 €
- Recettes de fonctionnement (votées par chapitre) : 393 264.14 €

2020 - 07 Subventions

Monsieur le Maire propose pour l'année 2020 les subventions suivantes :

- ASLI..... 2 300,00 €
- Coop scolaire école maternelle 1 150,00 €
- Coop scolaire école primaire..... 1 150,00 €
- Classe découverte école primaire 1 881,00 € *(approuvée le 08/07/2019)*
- Souvenir français..... 50,00 €
- Petites sauterelles 100,00 €
- UFA- CFAIE (9 élèves)..... 450,00 €
- CFA Batiment (1 élève)..... 50,00 €
- Jeunes sapeurs-pompiers Val de Reuil 100,00 € *(approuvée le 25/11/2019)*
- SPA..... 50,00 € *(approuvée le 25/11/2019)*
- Sur délibération..... 100,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité les subventions proposées.

2020 - 08 Taux de contribution directe

Monsieur le Maire propose les taux de contribution directe suivants :

- **Taxe d'habitation : 10.59%**
- **Taxe foncière (bâti) : 15.88%**
- **Taxe foncière (non bâti) : 47.22%**

Soit une augmentation de 1.5%.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide les taux de contribution directe proposés par Monsieur le Maire.

Pour 11 / Contre 1 / Abstention 0

2020 - 09 Tarifs de location « ancienne cantine »

Suite à la délibération votée le 25 novembre 2019, Monsieur le Maire propose que l'ancienne cantine soit renommée « la Source » et souhaite apporter quelques modifications au tarif de location voté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le nom « la Source » et les tarifs de location proposés par Monsieur le Maire comme suit :

Agents de la commune et élus :

- **Location de la salle pour un week-end (du vendredi soir au lundi matin) : 50.00 €**

Habitants de la commune :

- **Location de la salle pour un week-end (du vendredi soir au lundi matin) : 170.00 €**

Habitants hors commune :

- **Location de la salle pour un week-end (du vendredi soir au lundi matin) : 220.00 €**

- **Caution pour tous : 200.00 €**

Un panneau mentionnant le nom de la salle sera apposé sur le mur extérieur et les services d'urgence seront informés de cette nouvelle salle sur la commune.

Questions diverses

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.